

Projet transfrontalier de la Mékrou

Gestion concertée du cours d'eau de la Mékrou pour soutenir une croissance économique verte et réduire la pauvreté au Bénin

Le Projet Mékrou intitulé « **L'Eau pour la croissance et la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou** » est un projet pilote couvrant le bassin versant de la rivière Mékrou. Longue de 410 km, la Mékrou est un affluent de la rive droite du fleuve Niger qui prend sa source au Bénin. Elle délimite, sur plus de 100 km, la frontière entre le Bénin et le Niger, avant de se jeter dans le fleuve Niger. Son bassin versant couvre une zone de 10.500 km² et s'étend sur trois pays, le Bénin (81%), le Burkina et le Niger comme le montre la carte ci-après.

Carte n°1 : Le sous-bassin de la Mékrou par rapport au bassin du Niger



Retenue d'eau de Sekogourou dans la commune de Kouandé
source : Etude de Référence Mékrou, 2015

PRINCIPAUX MESSAGES

- Le projet Mékrou est un important projet qui devrait contribuer à la connaissance de la ressource en accompagnant les actions visant l'amélioration de système actuel de production et de diffusion de l'information sur les ressources en eau dans le bassin de la Mékrou
- L'amélioration des conditions de vie des populations étant un axe central du Projet Mékrou, il importe d'entreprendre quelques actions concrètes de démonstration qui ont un impact direct et visible sur la vie des populations du bassin afin de maintenir l'espoir et l'engouement que ce genre de projet peut susciter. Ceci permettra de faciliter la collecte de données de terrain auprès des populations et des acteurs engagés dans la mise en œuvre du Projet
- Les populations, les acteurs du développement ainsi que les autorités locales du bassin de la Mékrou ont des besoins réels de formation dans plusieurs domaines pour s'adapter à l'évolution des réalités et mieux faire face aux problèmes sur le terrain. Un bon programme de renforcement des capacités est indispensable pour une mise à niveau des différents acteurs.
- Les changements climatiques sont une réalité dans le bassin de la Mékrou et ont un impact sur les activités et les conditions de vie des populations riveraines. Il est important d'en prendre compte et de les intégrer dans la planification des actions de développement avec les mesures d'adaptation appropriées
- Un projet sur la gestion transfrontière des ressources comme celui de la Mékrou doit se mener en parfaite symbiose entre les pays impliqués en concertation avec les populations, les différents acteurs du développement local et les autorités locales dans le bassin concerné.
- L'Autorité du Bassin du Niger a une responsabilité de coordination des actions au niveau régional pour une cohérence dans les démarches de développement. La réussite des différentes actions engagées est à ce prix. Le rôle des acteurs non-étatiques est important, et les autorités locales ont un rôle de veille, de réglementation et de coordination.
- Le bassin est encore confronté à la non disponibilité de données fiables pour une meilleure planification des différentes interventions pour le développement durable. Les gouvernements des pays doivent en concertation avec les différents partenaires investir davantage de moyens pour faciliter la collecte et l'analyse de données fiables pour une meilleure connaissances des réalités locales et un développement harmonieux et durable dans le bassin.

Ce qu'est le Projet Mékrou

Ce projet est une initiative du Centre Commun de Recherche (CCR) et du Partenariat mondial de l'eau/Global Water Partnership (GWP) qui se sont inspirés des résultats de diverses autres initiatives en faveur des organismes de bassins africains, à travers, notamment, le Réseau Africain des Organismes de Bassins (RAOB).

Les principaux acteurs et bénéficiaires du projet sont les gouvernements et les autorités chargées de l'eau des trois pays partageant le bassin de la rivière de la Mékrou (Bénin, Burkina et Niger), l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), ainsi que les populations locales.

L'objectif global du Projet Mékrou est de soutenir la croissance verte et de lutter contre la pauvreté au Burkina Faso, au Bénin et au Niger. De manière plus spécifique, le Projet Mékrou se veut être un véritable outil de synergie d'actions pour la gestion du bassin et ambitieuse :

- la mise en place d'un dialogue constructif entre toutes les parties prenantes pour aborder l'adaptation aux changements climatiques et l'équilibre entre les besoins et les ressources disponibles ;
- la mise en œuvre d'approches et d'outils pertinents communs pour aider à la décision relatifs : (i) à la sécurité alimentaire, (ii) aux développements urbain et rural appropriés, et (iii) à la protection de l'environnement ;
- la mise en place d'un cadre stratégique de gestion, d'un système d'information transfrontalier et d'un système d'évaluation de la variabilité des ressources en eau dans la zone du projet.

Financé par l'Union Européenne, le Projet Mékrou est exécuté par le bureau régional Afrique de l'Ouest du Partenariat mondial de l'eau/Global Water Partnership (GWP/AO) pour une période de quatre ans, de janvier 2014 à décembre 2017.

Justification du Projet Mékrou

L'Afrique est confrontée à des défis particulièrement complexes en matière de gestion des eaux, notamment à cause d'une variabilité hydro-climatique intra et inter annuelle extrême et du fait que la majorité des bassins sont transfrontaliers. En Afrique de l'Ouest, la péjoration pluviométrique, observée depuis plus de vingt ans, perturbe fondamentalement toutes les activités humaines autour des bassins versants de la Mékrou (Pérard et al. 2001). Le diagnostic de ce phénomène, à travers diverses analyses régionales, avec des approches méthodologiques différentes, atteste d'une importante diminution des précipitations annuelles et des conséquences néfastes sur la vie des populations et sur la sauvegarde des écosystèmes fragiles à l'intérieur de ces bassins.

De plus, les politiques de croissance économique, de lutte contre la pauvreté et les évolutions démogra-

phiques et sociales entraînent une demande de plus en plus croissante en infrastructures de gestion de l'eau pour une production plus accrue de biens et de services. De tels développements ont également un impact important sur les ressources en eau.

Or, la gestion de ces ressources devient de plus en plus complexe, notamment pour les cours d'eau transfrontaliers, au regard de la diversité des acteurs et des différentes formes de valorisation peu coordonnées dont elles font objet. Dès lors, des coordinations et des synergies d'actions s'avèrent nécessaires pour développer des politiques nationales et régionales qui soient durables afin de mettre l'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté.

C'est à cet effet que les autorités chargées de l'eau au Bénin, au Burkina et au Niger ainsi que l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) ont manifesté leur intérêt pour le développement d'un cadre de coopération pour le bassin de la Mékrou qui impliquerait ses acteurs à tous les niveaux.

Le bassin de la Mékrou est un sous-bassin du bassin du Niger qui couvre une zone de 10.500 km² soit environ 3% de la superficie du bassin du Niger et s'étend sur les trois pays cités : Bénin (81%) Burkina et Niger. Il comprend 36% de terres cultivées et 20% de mosaïque agricole et de végétation sèche. Dans le bassin de la rivière Mékrou, comme dans de nombreux pays en Afrique, la variabilité du climat est élevée, les investissements liés à l'eau sont relativement limités, et il existe une corrélation forte entre la variabilité des précipitations et la performance du produit intérieur brut.

De nombreux projets et programmes de développement, ayant un lien direct ou indirect avec les ressources en eau, sont mis en œuvre dans chaque portion du bassin de chaque pays. Mais, il existe très peu de coordinations ou de concertations entre ces divers intervenants tant au niveau national qu'entre les trois pays.

En 2014 et 2015, le Projet Mékrou a réalisé dans la portion nationale de chaque pays impliqué des études qui ont dégagé certaines grandes tendances.



Résultats de l'étude de mise en œuvre au Bénin

A ses débuts, le projet a d'abord procédé à la conduite de consultations nationales dans les trois pays sur ses objectifs ainsi que sur sa mise en œuvre. Ensuite, il a exécuté des actions de développement pour répondre à la très forte attente des populations vis-à-vis du projet qui a été révélée lors des consultations nationales.

Au Bénin, le Projet Mékrou est exécuté en collaboration avec le Partenariat National de l'Eau (PNE) du Bénin dans les communes de Kouandé, de Kérou, de Péhunco, de Banikoara et de Karimama.

L'étude de référence a été réalisée d'octobre à décembre 2014, dans une approche généralement participative par une équipe de consultants nationaux. Elle a impliqué les acteurs du bassin aux différents niveaux national et local.

Démarche méthodologique

Toutes les études ont été réalisées par des consultants indépendants recrutés à la suite d'appels d'offres publiés dans la presse nationale et les sites web du GWP-AO et du PNE.

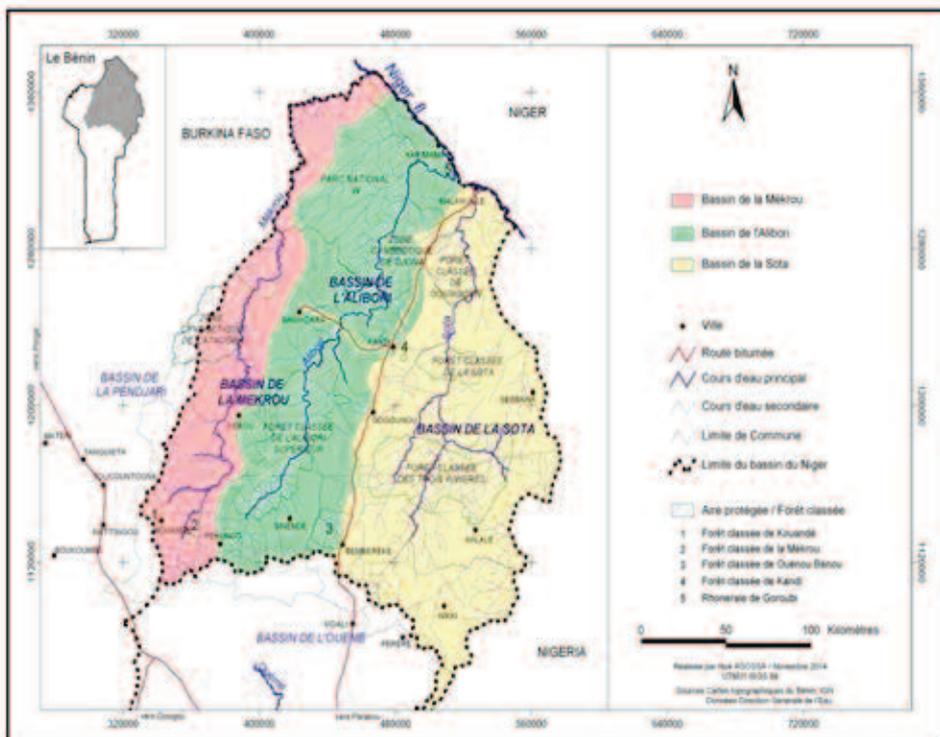
Chacune des études a été amendée et validée lors d'ateliers nationaux organisés par le PNE avec les acteurs majeurs dans le pays.

Présentation de la portion béninoise du bassin de la Mékrou

Situation géographique et administrative

Le bassin versant de la Mékrou est un sous-bassin du grand bassin du fleuve Niger. D'une superficie totale d'environ 10.500 km² dont 8.546 km² soit 81% situés dans le territoire national béninois, le

bassin de la Mékrou a une orientation SSO et NNE et est compris entre les latitudes 10° et 12° 30' Nord et les longitudes 1° 32' et 3° Est. Il est partagé entre 5 communes dont trois (Kérou, Kouandé et Péhunco) dans le département de l'Atacora et deux (Banikoara, Karimama) dans le département de l'Alibori.



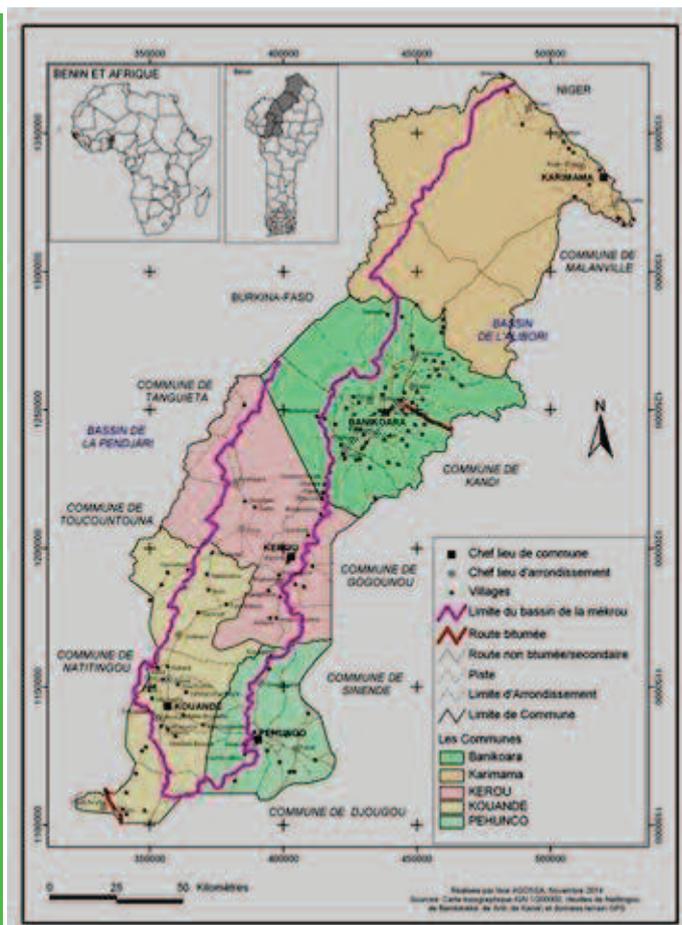
Carte n° 1 :
Le bassin de la Mékrou et ceux de la Sota et de l'Alibori formant la portion béninoise du bassin du Niger

De toutes ces communes, celles de Kouandé (23%), de Kérou (27%) et de Bankoara (23%) possèdent de très importantes portions de leurs territoires contenues dans le bassin. Par contre, celles de Kari-mama (20%) et de Péhunco (7%) ont des portions de leurs territoires communaux représentées de manière relativement faible dans le bassin de la Mékrou.

C'est dans la commune de Kouandé que la rivière Mékrou prend sa source au milieu des reliefs accidentés de Birni, plus particulièrement dans le village de Yakabissi. La commune de Péhunco a la plus petite portion du bassin de la Mékrou au Bénin, avec une superficie de 60 888 ha. Cette commune du département de l'Atacora n'en demeure pas moins importante dans la mesure où l'un des principaux affluents de la Mékrou y prend sa source, précisément dans le village de Gbéba.

La carte n°2 présente les communes traversées par la Mékrou, leurs arrondissements concernés ainsi que les principaux villages et hameaux qui s'y trouvent.

**Carte n° 2 :
Portions des
territoires des
5 communes du
bassin de
la Mékrou au
Bénin**



De la mobilisation et de l'engagement des acteurs

Plusieurs acteurs mènent divers types d'activités et se retrouvent ainsi dans plusieurs catégories selon la nature de leurs interventions. Pour des raisons de classification, l'étude a déterminé cinq groupes d'acteurs dans le bassin (*Voir encadré*).

5 GROUPES D'ACTEURS DU BASSIN

- 1. Les acteurs du service public :** structure, unité ou organisation de l'Etat, ce groupe d'acteurs est caractérisé par la nature publique de la juridiction qui la sous-tend. Il s'agit des organisations relevant directement de l'Etat et qui ont pour mandat direct l'accompagnement au développement du bassin de façon transversale.
- 2. Les associations :** organisations non gouvernementales pour la plupart, il s'agit des structures qui interviennent directement ou non dans le bassin de la Mékrou. Par exemple, celles des usagers directs du bassin (exploitant les bassins organisés en associations de producteurs ou d'exploitants de la ressource pour des fins de production) ;
- 3. Les agents économiques :** organisations qui exploitent le bassin à des fins économiques telles que la transformation secondaire des extrants du bassin pour un service ou des agents qui peuvent appuyer la mise en place d'unités fonctionnelles importantes pour un développement optimal du bassin (forage, formation...).
- 4. Les partenaires techniques et financiers (PTF) :** il s'agit, ici, des organisations généralement non nationales qui définissent des secteurs d'interventions et qui appuient les différents acteurs concernés. Dans le cadre du Projet Mékrou, différents groupes de partenaires internationaux contribuent aussi, de façon directe et/ou indirecte, à la gestion de l'eau dans le bassin (SNV, Protos, ...).
- 5. Les collectivités locales et territoriales** qui représentent les organisations d'acteurs locaux autour de la ressource. Ce sont les utilisateurs finaux de la ressource eau du bassin.

Renforcement des capacités des acteurs

De l'analyse des données collectées, les prestataires de services (acteurs économiques et secteur privé) représentent les acteurs les plus nombreux (32%) dans le secteur de l'eau ; viennent ensuite les services d'Etat (26%), les associations et organisations non gouvernementales (16%), les partenaires techniques et financiers (14%) et enfin les collectivités territoriales (12%).

Des analyses effectuées, il ressort que la plupart des acteurs (sauf les cadres du secteur public qui ont des aptitudes prononcées) ont une faible maîtrise des différentes thématiques sur lesquelles est axé le renforcement des capacités.

Les actions de renforcement des capacités doivent garantir :

- une gestion durable des écosystèmes dans le contexte des changements environnementaux globaux ;
- un plan d'installation des acteurs dans le bassin et la planification de leurs activités ;
- une gestion transfrontalière et intercommunale de la ressource ;
- le renforcement du système d'information nécessaire pour éviter les conflits d'usages de la ressource ;
- la mise en place d'une base de données et d'informations pour une bonne gestion des connaissances.



Exploitation aurifère des berges de la Mékrou à Kouyagou, Péhunco
Source : PNE, 2012

«Le Projet Mékrou est un projet intégrateur qui suscite beaucoup d'espoir!»

Grands axes des besoins de formation des acteurs

L'exploitation et l'analyse des données collectées font ressortir les grands axes de besoins de formation suivants :

- Etablir un diagnostic de l'état de la ressource ;
- Assurer la planification des différentes activités menées dans le bassin dans le temps et dans l'espace (adapter la gestion aux spécificités socioculturelles et économiques du milieu) ;
- Assurer la planification de la gestion des ressources en eau ;
- Définir les stratégies d'usages de l'eau/acteurs (dialogue politique) dans un contexte du respect du débit écologique ;
- Définir les stratégies de l'occupation du sol par les acteurs ;
- Sensibiliser et impliquer les usagers et usagères dans la gestion de la ressource en eau ;
- Définir des stratégies de gestion intercommunale et transfrontalière de la ressource dans un contexte de changements climatiques ;
- Assurer la maîtrise de la ressource en eau dans un contexte de changements climatiques ;
- Veiller à l'importance et à l'application des 4 principes de Dublin ;
- Veiller à l'implication du genre dans la gestion de la ressource ;
- Reconnaître des hydro-éco-régions (homogénéité des zones et activités adaptées) ;
- Développer des outils d'aide (services climatiques) à la décision en changement climatique ;
- Capitaliser sur les stratégies endogènes de gestion de la ressource ;
- Harmoniser les politiques et stratégies de gestions conjointes ;
- Elaborer/diffuser l'information (stratégies, démarche et contenu) sur le bassin.

Activités socioéconomiques

Dans le bassin de la Mékrou, les populations mènent diverses activités dont la principale est l'agriculture. Elle occupe la majorité des populations et est une combinaison d'agriculture intensive et de subsistance, avec des techniques et des outils allant du rudimentaire au moderne en passant par la culture attelée pouvant engendrer une dégradation des terres et des eaux. Les activités secondaires sont l'élevage du gros bétail, la pêche, la chasse, l'artisanat et l'exploitation forestière.

A tout ceci s'ajoutent les échanges commerciaux fondés sur l'exportation des produits agricoles, l'importation des intrants agricoles. Ces activités exercent une pression sur les ressources d'où leur amenuisement progressif. En outre, la transhumance est aussi une activité de pression sur la ressource en eau du sous-bassin, surtout en période de basses eaux.

Importantes ressources en eau dans le bassin

Le bassin de la Mékrou dispose d'importantes quantités d'eaux pour satisfaire les besoins en eau du bassin et de ses environs. Les ressources en eaux superficielles du bassin béninois du Niger sont estimées à 2 485 millions de m³/ an, soit environ 19 % des ressources en eaux du Bénin¹. Dans le bassin de la Mékrou à l'exutoire de Kompongou, cette estimation est de 583 millions de m³/an, soit 23,46 % (DG-Eau, 1998).

Les études menées sur les ressources en eaux souterraines dans le bassin de la Mékrou par des chercheurs (Adjinaou et Onibon, 2004 ; Tomety, 2006 ; Vissin, 2007 ; Ahouansou, 2010) ont montré que les capacités annuelles de recharge des aquifères sont de 123 m³/ha en zone du socle et de 125 m³/ha en zone sédimentaire. Ainsi, comme la majeure partie du bassin de la Mékrou se retrouve dans la zone du socle, la capacité de recharge annuelle des aquifères est estimée à 129,15 millions de m³ d'eau contre 535 millions de m³ d'eau estimées sur toute la partie béninoise du bassin du Niger par Vissin (2007).

Importance de l'eau dans les communautés du bassin

Dans les communautés béninoises, et particulièrement dans le bassin de la Mékrou, l'eau occupe une place importante. En dehors de ses usages courants (ménage, agriculture, élevage, etc.), elle intervient dans toutes les cérémonies d'invocation des mânes des ancêtres, soit pour obtenir leurs faveurs, soit pour implorer leur pardon et leur clémence. Elle intervient également dans l'accueil d'un étranger comme signe de paix et de bienvenue. L'eau des cours et plans d'eau est aussi perçue comme un «habitat» privilégié des génies ou des divinités (Adjinaou et Onibon, 2004 ; Vissin, 2007) auxquels des sacrifices périodiques sont faits.



Culture d'igname à Kouandé en tête de bassin de la Mékrou
source : Etude Suivi écologique tête Mékrou, 2014



«.. Les populations mènent diverses activités dont la principale est l'agriculture. ..avec des techniques et des outils allant du rudimentaire au moderne en passant par la culture attelée pouvant engendrer une dégradation des terres et des eaux.»

¹ 'Etude sur la stratégie nationale de gestion des ressources en eau du Bénin de la DG Eau, 1998, Tomety *et al.* 2006'

Recommandations générales

A la suite de ces différents travaux, les recommandations suivantes ont été formulées à la partie béninoise du bassin de la Mékrou :

- Développer un mécanisme de gestion des connaissances appropriées, à partir des modèles de mécanismes fonctionnels existants (exemple du mécanisme de l'ABN, de la centralisation des données au niveau de la DG Eau à partir du projet IMPETUS) et éprouvés ;
- Elaborer un plan de renforcement des capacités détaillé ;
- Elaborer un plan de communication ;
- Assurer l'accompagnement de l'unité de gestion du projet par les communes et la DG Eau, dans le plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières nécessaires à la suite du projet.

L'étude a révélé un faible niveau de connaissance des changements climatiques dans la gestion de l'eau par rapport aux autres domaines de compétence. Ce faible niveau de connaissances se fait remarquer aussi chez les acteurs dans les domaines de la GIRE, de la gestion des connaissances et de la planification. A ce sujet, le renforcement des capacités doit être plus accentué en changements climatiques et en GIRE que dans les autres domaines. Toutefois, une meilleure gestion de l'eau dans le bassin implique une bonne planification.

Elle a également noté une amélioration de la concertation entre acteurs au plan national et constaté que les interventions des projets et programmes dans le bassin restent insuffisamment coordonnées dans la durée.

L'étude propose d'adopter le mécanisme global de coordination pour la gestion du projet :

Mecanisme global de coordination



Conclusion

L'environnement du secteur des ressources en eau au Bénin est marqué par une multitude d'acteurs institutionnels aux compétences variées avec des attributions parfois complémentaires, parfois conflictuelles. Ce constat global à l'échelle nationale se transpose également au niveau du bassin de la Mékrou. La concertation dans le secteur de l'eau s'améliore au niveau national, avec notamment le Conseil National de l'Eau qui est fonctionnel, alors qu'au niveau des bassins, les organes prévus sont en cours de mise en place.

Plus spécifiquement, dans le bassin de la Mékrou, la plupart des acteurs interviennent à travers l'exécution de projets et de programmes de développement

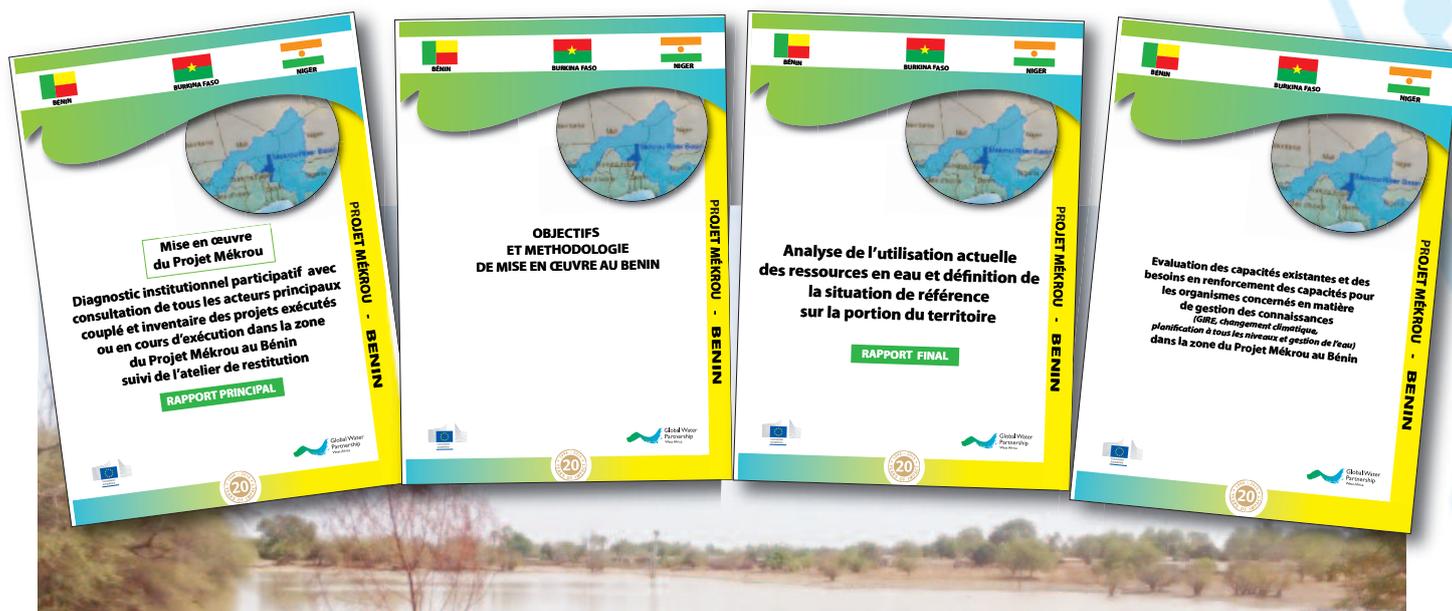
au profit des communautés à la base et touchant parfois aux ressources en eau. Mais, ces interventions se font généralement de façon isolée, sans une véritable synergie entre les acteurs. Des mécanismes de concertation sont parfois développés par les projets mais ils disparaissent avec la fin des financements.

Pour une gestion durable des ressources en eau au Bénin, il importe de mettre en place des dispositifs fonctionnels et pérennes. De même, un nouveau cadre institutionnel de gestion des ressources en eau au Bénin représente une approche de solution à expérimenter.



Bibliographie

- ☐ **Projet Mékrou : Evaluation des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités, pour les organismes concernés en matière de gestion des connaissances au Bénin (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et gestion de l'eau transfrontalière).**
Partenariat National de l'Eau du Bénin, 56 p., janvier 2015 ;
- ☐ **Consultations nationales sur les objectifs du projet et sa méthodologie de mise en œuvre au Bénin,**
Partenariat National de l'Eau du Bénin, 123 p., novembre 2014 ;
- ☐ **Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux**
couplé avec inventaire des projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone du Projet Mékrou :
Rapport principal et annexes, 105 p., novembre 2014 ;
- ☐ **Analyse de l'utilisation actuelle des ressources en eau et définition de la situation de référence sur la portion du territoire du Bénin se situant dans le bassin de la Mékrou (études des plans GIRE, des politiques et stratégies de croissance verte et de gestion des situations de sécheresse et d'inondation, des politiques et stratégies énergétiques et de la lutte contre la pauvreté au Bénin):**
Rapport final, Sous la supervision du PNE Bénin, 186 p., juin 2015



Ce document de synthèse a été produit à la suite des études menées dans le cadre d'un projet financé par la Commission de l'Union Européenne et mis en œuvre par le GWP-AO et le CCR en collaboration avec les ministères en charge de l'eau du Bénin, du Burkina et du Niger avec l'appui des services publics, privés et la société civile dans chaque pays. Mais le contenu du document n'engage en rien les partenaires financier et technique de ce projet et relève de la seule responsabilité de leurs auteurs.